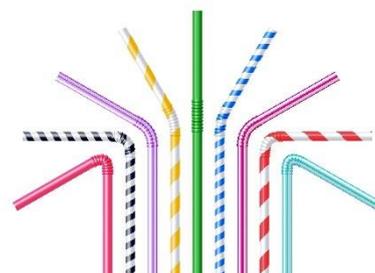


**Avis 2021 (N°20) du CSNPH
sur les pailles en plastique jetables**

Les pailles en plastique jetables
sont mauvaises pour la planète.

Elles ne sont pas recyclables.

Ça veut dire qu'on ne peut pas les réutiliser
ou les transformer en autre chose.



Un arrêté royal a été signé
pour qu'on utilise moins de pailles jetables.

Un arrêté royal c'est une loi demandée et signée
par un ou plusieurs ministres.

Un ministre c'est une personne qui dirige le pays.



Les problèmes :

Les pailles en plastique sont importantes
pour certaines personnes avec un handicap.

C'est un dispositif médical.

Un dispositif médical, c'est un objet
qui aide les personnes avec un handicap.

Par exemple certaines personnes ont besoin d'une paille
pour boire ou pour manger.

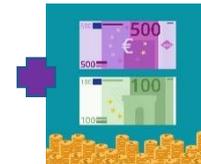


Il y a des nouvelles sortes de pailles
qu'on peut utiliser plusieurs fois.

Mais elles sont dangereuses
pour les personnes avec un handicap :



- Elles sont souvent en métal.
Elles peuvent blesser la bouche ou la gorge
et ça peut être grave pour la santé.
- Elles ne se nettoient pas facilement
et ça peut apporter des microbes dangereux
pour les personnes qui utilisent ces pailles.
- Elles sont plus chères.



Qu'en pense le CSNPH :

Le CSNPH dit que les pailles en plastique jetables sont très importantes pour certaines personnes avec un handicap.

Grâce aux pailles en plastique les personnes avec un handicap sont autonomes.

Le CSNPH dit qu'interdire les pailles en plastique pose des problèmes aussi à certains endroits :

- Les hôpitaux
- Les centres pour personnes avec un handicap
- Les centres pour personnes âgées

En conclusion :

- Le CSNPH est content que les pailles en plastique ne sont pas tout à fait interdites.
- Le CSNPH dit qu'il faut penser à la planète mais aussi aux personnes avec un handicap.

- Le CSNPH demande aussi qu'on trouve des pailles jetables en plastique pas trop chères en pharmacie.

